



Déclarations et Discours

N^o 77/7

LE CANADA ET LES PAYS DE LA RÉGION DU PACIFIQUE

Discours inaugural prononcé le 4 avril 1977 par M. R.L. Rogers, directeur général du Bureau des affaires de l'Asie et du Pacifique au ministère des Affaires extérieures, à l'occasion d'une rencontre avec les membres du Comité canadien du Conseil économique des pays de la région du Pacifique.

L'accent mis sur la région du Pacifique depuis notre dernière rencontre, il y a de cela dix mois, traduit bien l'importance que le gouvernement du Canada attache au renforcement et à l'extension de ses relations avec les pays de la région. Il existait, il est vrai, des relations bilatérales régulières, mais ces dernières ont été consolidées par les visites effectuées dans certains pays de la région par le premier ministre, par le précédent secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen, et par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Gillespie. Ces visites traduisent bien la politique de diversification des relations étrangères du gouvernement canadien.

L'application de cette politique dans la région du Pacifique nous a conduits à intensifier nos efforts de coopération avec les pays de la région en vue de développer des relations avantageuses pour les deux parties. Compte tenu des grands problèmes économiques que doit affronter de nos jours l'ensemble des pays du Pacifique (persistance de l'inflation, taux élevé de chômage et incertitude quant aux approvisionnements en énergie) cette coopération revêt une importance particulière.

Les objectifs de la politique canadienne dans la région — promotion de la croissance économique, de la justice sociale, de la paix et de la stabilité internationales — présentent une importance croissante si on les considère à la lumière de l'intérêt que l'on porte de nos jours envers un nouvel ordre économique international.

En effectuant l'examen de sa politique étrangère, en 1970, le Canada avait noté, à propos du Pacifique, que "la recherche de la stabilité dans cette région est liée à la recherche du progrès économique, de la justice sociale et de la fierté nationale". Plus actuel que jamais, ce témoignage renferme les motifs qui sous-tendent les initiatives du gouvernement canadien dans la région du Pacifique.

La période qui a suivi la guerre du Viêt-Nam et la mort de Mao a créé un climat d'incertitude dans les pays situés à proximité des nations communistes de l'Indochine. Ainsi on note une modification de l'équilibre des forces depuis que l'omniprésence américaine dans la région diminue et que le Japon procède à une révision de son rôle dans le Pacifique. En outre, l'attitude actuelle du gouvernement du Viêt-Nam est équivoque. En effet, Hanoi axera-t-il ses efforts sur la reconstruction du pays ou tentera-t-il plutôt de porter la révolution chez ses voisins? Pour l'instant, Hanoi semble disposé à consacrer au moins une partie de ses énergies à la reconstruction; en conséquence, le Canada est prêt à lui offrir une aide humanitaire. Toutefois, nous tiendrons compte à cet égard du point de vue de nos amis de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (APASE).

Les politiques visant à améliorer la qualité de la vie et à accroître les échanges commerciaux dans la région du Pacifique forment la base des initiatives canadiennes. En effet, on encourage actuellement la coopération politique, économique et commerciale au niveau bilatéral. De même, sur le plan multilatéral, le gouvernement du Canada appuie les organismes tels que la Banque asiatique de développement, créés pour favoriser un climat de stabilité dans la région.

Afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans la région du Pacifique, le Canada a dirigé ses efforts vers:

- les consultations intergouvernementales sur diverses questions
- l'extension des relations commerciales
- la promotion de l'investissement et des entreprises en coparticipation
- le perfectionnement des programmes d'aide au développement dans la région.

Il importe particulièrement de noter les réalisations des dix derniers mois:

Japon

Le premier ministre Trudeau a effectué une visite officielle au Japon en octobre 1976. Cette visite avait pour objet principal la signature par les deux premiers ministres d'un "accord-cadre de coopération économique". L'accord ne se contente pas de rétablir l'équilibre des échanges commerciaux, il vise plutôt à promouvoir la coopération économique bilatérale. Les dispositions de cet instrument, qui ressemble au "lien contractuel" avec la Communauté européenne, se divisent en trois grandes catégories:

- le développement du commerce
- le développement de la coopération économique
- les arrangements en vue de consultations.

En ce qui concerne le "développement du commerce" les deux gouvernements s'engagent à promouvoir l'intensification et la diversification de leurs échanges, à s'efforcer de développer leur commerce et à collaborer pour réduire au minimum les problèmes d'approvisionnement et d'accès aux marchés.

Le Canada estime que la disposition relative au "développement de la coopération économique" est l'élément clef du document. Cette disposition invite en effet les deux parties à encourager et à faciliter:

- la coopération entre leurs industries respectives, par exemple dans le cadre d'entreprises en coparticipation;
- la coopération en matière de mise en valeur et de mise en marché des ressources et des produits transformés et manufacturés (y compris des produits finis perfectionnés);

-
- une plus grande stabilité en matière de production et d'approvisionnement des produits agricoles; et
 - l'accroissement d'investissements avantageux pour les deux parties.

Les "arrangements en vue de consultation" prévoient la création d'une commission mixte composée de hauts fonctionnaires qui se réuniront normalement une fois l'an pour évaluer les progrès réalisés dans l'application de l'accord-cadre de coopération et pour discuter des questions économiques courantes (bilatérales et multilatérales) intéressant les deux parties. La première de ces deux rencontres se tiendra en juin au Canada.

A mon avis, la signature de l'accord-cadre de coopération économique a créé un climat de collaboration dans lequel les fonctionnaires et les hommes d'affaires peuvent maintenant évoluer; mais j'ajouterai qu'il ne s'agit essentiellement que d'un cadre et qu'il appartiendra au secteur privé, en particulier, de concrétiser cette collaboration. La participation des gouvernements provinciaux aussi est nécessaire si nous voulons réaliser des progrès dans nos relations avec les Japonais; je suis heureux de signaler qu'actuellement l'on fait de grands efforts pour que les provinces participent à la répartition des responsabilités incombant à chacun des deux niveaux de gouvernement.

Cependant, nous devons nous attacher à modifier certaines idées qu'ont les Japonais sur le Canada et qui pourraient influencer sur la situation présente. En effet, ils ont parfois exprimé leur inquiétude au sujet de l'évolution des relations fédérales-provinciales, des problèmes entre patrons et ouvriers et de la différence entre le rôle que tiennent ici le gouvernement et le milieu des affaires et celui qu'ils jouent au Japon.

La visite de M. Trudeau au Japon a également abouti à la signature d'un accord culturel ayant pour objet de promouvoir les échanges de personnes, notamment de professeurs et d'étudiants. Cet accord, en lui-même d'une valeur indiscutable, a également des retombées favorables sur nos rapports commerciaux. En effet, l'intensification des relations entre les deux peuples permet de mieux connaître les possibilités qui s'offrent dans les secteurs de l'économie et mène souvent au développement des échanges commerciaux.

En outre, les deux premiers ministres ont réaffirmé la volonté de leurs pays de poursuivre des consultations soutenues sur les questions politiques et économiques mondiales.

En septembre dernier, M. MacEachen s'est rendu en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'un des buts principaux de cette visite était de montrer le désir qu'a le Canada d'élargir ses relations avec les pays du Pacifique Sud et de souligner l'importance que représentent ces pays pour le commerce canadien. En effet, le volume total des échanges entre l'Australie et le Canada a presque atteint 700 millions de dollars en 1976.

En janvier, M. Gillespie s'est rendu en Australie, et une entente est intervenue en vue d'échanger régulièrement des renseignements sur les questions d'énergie.

L'économie australienne s'est considérablement améliorée au cours de l'année écoulée. Cependant, en dépit d'une dévaluation de 12,5 p. cent du dollar australien, le pays connaît toujours de sérieux problèmes économiques, et l'on s'attend à ce que l'inflation atteigne au moins 10 p. cent cette année.

En Nouvelle-Zélande, de graves problèmes économiques comparables à ceux de l'Australie continuent de frapper le pays. Les difficultés économiques expliquent sans doute l'établissement d'un régime de dépôt à l'importation, dont la durée a été prolongée jusqu'à la fin du mois d'août. Le Canada continue pour sa part d'en réclamer l'abolition.

Les pays de l'APASE

En août dernier, M. MacEachen a également visité la Malaisie et l'Indonésie dans le but de témoigner du vif intérêt que le Canada porte aux pays du Sud-Est asiatique et de promouvoir le resserrement des liens politiques, économiques et commerciaux avec les membres de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (APASE).

De l'avis du Canada, l'APASE est en mesure de contribuer, par le biais d'une coopération régionale accrue, à une plus grande stabilité dans la région. Les succès remportés par l'APASE pour promouvoir la coopération économique régionale sont encore restreints à cause de la création relativement récente (1967) de l'Association; mais il y a depuis peu une volonté politique bien arrêtée en faveur d'un regroupement efficace.

La première rencontre officielle entre des fonctionnaires canadiens (du ministère des Affaires extérieures, du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'ACDI) et des représentants de l'APASE a eu lieu en février. La délégation du Canada a réitéré l'appui de son pays aux objectifs de l'APASE et les discussions ont porté sur l'aide canadienne au développement dont bénéficie l'Association ainsi que sur les possibilités de coopération future en matière d'échanges commerciaux. Les deux parties se sont également entendues pour étudier la possibilité d'établir un système régional de transport ainsi qu'un réseau de télécommunications par satellite.

L'initiative que nous venons de décrire à l'égard de l'APASE repose, bien entendu, sur l'existence de relations bilatérales de longue date entre le Canada et les pays membres de cette association.

L'Indonésie

L'Indonésie est le plus important partenaire commercial du Canada; c'est aussi le pays le plus étendu, le plus influent et potentiellement le plus riche de la région. En 1976, la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.) et l'ACDI lui ont consenti une marge de crédit de l'ordre de 200 millions de dollars. Pays membre de l'OPEP, l'Indonésie produit non seulement du pétrole mais également du bois d'oeuvre, du caoutchouc, de l'étain, du cuivre, de la bauxite et du nickel. Elle est aussi appelée à jouer un rôle de plus en plus important au cours des discussions sur le prix international du pétrole et des produits de base.

Thaïlande

En dépit de certains troubles politiques à Bangkok, nos relations avec la Thaïlande restent très importantes. Mais la stabilité et la sécurité de ce pays sont des facteurs clef dont il faut tenir compte pour prévoir le développement politique et économique de la région dans un climat de paix.

Corée

Au cours des cinq dernières années, la Corée a connu une forte croissance économique de plus de 11 p. cent en termes réels. Cela a évidemment contribué à renforcer non seulement la structure économique du pays, mais également le gouvernement du président Park et ce, malgré des pressions exercées, à l'échelle internationale, par les défenseurs des droits de la personne qui ont condamné le gouvernement pour avoir mis en prison des opposants politiques libéraux. Malgré cette ombre jetée sur la Corée du Sud, le rendement économique du pays continue de dépasser celui de nombreux autres pays en développement. L'inflation, quoique préoccupante, n'est pas catastrophique, et le taux de chômage n'est que de 4 p. cent. Du côté des exportations, la situation est relativement bonne et le déficit commercial semble récupérable.

Chine

Les troubles politiques internes qu'a connus la République populaire de Chine en 1976 ont entraîné un ralentissement de sa croissance économique. Toutefois, les nouveaux dirigeants, sous la conduite du président Hua, semblent adopter des politiques remarquablement "modérées" et demeurent disposés à nouer davantage de relations avec l'Occident sur les plans tant culturels que commercial. On s'attend même à ce que, dans la formulation de son prochain plan quinquennal, la Chine mette l'accent sur le développement économique au détriment des préoccupations idéologiques. Pendant quelques années encore, elle demeurera sans doute le géant qui observe plutôt que d'orienter le cours des choses, et elle continuera d'exercer une action généralement stabilisatrice sur la scène asiatique.

En dépit des troubles internes qu'a connus la Chine, les relations canado-chinoises traduisent encore le souci du Canada de voir se réduire l'isolement politique de ce pays et s'y instaurer un climat favorable aux intérêts commerciaux importants que nous y avons. De plus, notre important programme d'échanges commerciaux, culturels, scientifiques, sportifs, médicaux et éducatifs nous est un instrument précieux pour bâtir une base solide sur laquelle nous pourrions améliorer les communications avec la superpuissance économique et politique en devenir qu'est la Chine.

Il va sans dire que les relations entre le Canada et les pays de la région du Pacifique renferment un certain nombre d'éléments qui vous intéressent autant que moi mais qu'il serait trop long d'aborder dans le cadre de ce discours. Citons entre autres: des faits politiques comme l'évolution des droits de la personne, l'activité des grandes puissances de la région; sur le plan multilatéral, des questions politiques et économiques telles que le droit de la mer; enfin, notre effort soutenu en vue de projeter une image positive du Canada dans des sociétés et des cultures souvent très différentes de la nôtre.